



Signataire : Matthieu Jotterand

Date de dépôt : 21 septembre 2023

Question écrite

Quelle est la composition du trafic routier ?

Les discussions autour du trafic motorisé individuel, du transport professionnel et des transports collectifs sont nombreuses et passionnées à Genève.

Dans celles-ci, il est souvent fait état des personnes âgées et/ou à mobilité réduite qui sont ou seraient obligées de se déplacer en voiture et des professionnels ayant besoin d'un véhicule motorisé pour se déplacer. De même, le flux de trafic des transports publics est parfois évoqué dans l'écoulement des carrefours.

De même, le trafic des particuliers est décrit par une partie comme trop important, d'où l'intérêt de connaître sa proportion dans l'utilisation des routes, et il est intéressant de connaître le taux d'occupation des véhicules.

Avec ces données, les discussions peuvent se baser sur des faits et s'orienter ainsi de manière constructive. Il semble que des statistiques sur le nombre de véhicules des différentes catégories précitées dans le trafic genevois ne soient pas forcément disponibles.

Il est entendu par là des statistiques en différents points stratégiques du canton (liste non nécessairement exhaustive : gros carrefours, goulets d'étranglement, points de congestion ou au contraire trafic résiduel dans les zones de rencontre, quartiers qui devraient être apaisés,...) sur le nombre de véhicules par catégorie d'usagers : nombre de véhicules de transports publics, de véhicules de transports professionnels et nombre de véhicules privés.

Et, dans cette dernière catégorie, le nombre de véhicules occupés par une personne seule ou par plusieurs personnes et le nombre de véhicules avec des usagers aux besoins particuliers (dans la mesure du possible).

Cela pourrait par exemple prendre une forme proche des comptages automatiques de la Confédération sur les routes nationales¹, avec un niveau de détail un peu plus poussé, en tout cas entre le trafic privé et les trafics professionnels et si possible sur le trafic privé et les heures de circulation.

Si de telles statistiques existaient, je saurais gré au Conseil d'Etat d'indiquer où elles se trouvent, respectivement de les transmettre. Dans le cas où elles n'existeraient pas, je serais reconnaissant au Conseil d'Etat de fournir de telles statistiques.

¹ <https://api3.geo.admin.ch/rest/services/ech/MapServer/ch.astra.strassenverkehrszaehlung-uebergeordnet/1929/extendedHtmlPopup?lang=fr>